



Biodiversité pour tous
Ensemble, restaurons notre environnement

RAPPORT DE LABELLISATION TEW - SITE DE CAUDRY JUILLET 2022





SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
A. FICHE SYNTHETIQUE DE LA DEMANDE	2
B. LE CONTEXTE DU PROJET	3
C. LA DEMARCHE MISE EN ŒUVRE POUR LA LABELLISATION	6
1. Les documents fournis	6
2. La visite du site.....	6
D. LA VERIFICATION DU RESPECT DES CRITERES DE LABELLISATION	6
1. L'aménagement du terrain	6
2. Les aménagements pour la faune sauvage.....	9
3. Les espèces végétales présentes.....	11
4. L'usage des biocides et engrais.....	17
5. Les matériaux utilisés pour les aménagements	19
6. Espaces de stationnement, voies de circulation et voies piétonnes	20
7. L'entretien et la gestion du site	21
8. Synthèse.....	22
E. CONCLUSION	22



A. FICHE SYNTHETIQUE DE LA DEMANDE

Origine de la demande	Sas TreesEverywhere Représentée par Mr Olivier DE MONTETY 6 rue clavier 13001 Marseille ☎ : 06 69 21 27 34 Activité : Conseil pour les affaires et la gestion. Services pour l'environnement Code APE : 70-22 Z Date de création : 22/04/2020
Site concerné	Site de Caudry (Département 59) Terrains de la base de loisirs et nature de Caudry « Le val du Riot » Chantier réalisé en décembre 2021 ■ <u>Adresse</u> : Val du Riot ■ <u>Coordonnées GPS</u> : 50.130826, 3.398989
Principales caractéristiques du site	■ Surface totale : 8 212 m ² ■ Surface non bâtie : 8 212 m ² ■ Surface végétalisée : 8 212 m ²
Analyse documentaire	Juin 2022 <u>Membres BPT</u> : Gaby GOETZ & Caroline DIETRICH-SIMON
Visite du site	Le mardi 21 juin 2022 (plantation + 6 mois) <u>Membres TEW présents</u> : Sophie PADIEU & Léo DE MONTETY <u>Membres BPT présents</u> : Gaby GOETZ & Caroline DIETRICH-SIMON



B. LE CONTEXTE DU PROJET

1. Généralités

Trees-Everywhere est une start-up environnementale qui propose aux entreprises et collectivités des solutions clés en main de reforestation dense et variée, en France, adaptées à leurs besoins de projets environnementaux.

L'objectif est de planter 1 milliard d'arbres en France soit environ 370 hectares par département grâce à une méthode innovante inspirée de celle du professeur botaniste Akira Miyawaki. Celle-ci se réfère au concept de « végétation naturelle potentielle » afin de recréer des forêts de type primaire sur des sols abandonnés et souvent dégradés (friches et déprise agricole, friches industrielles, ...). Ayant fait ses preuves depuis une cinquantaine d'années avec 3000 forêts plantées dans le monde, la méthode trouve toute sa puissance dans la plantation dense (3 arbres/m²) et diversifiée (20 à 30 espèces indigènes) qui permet la création, en une trentaine d'années, d'une forêt étagée se rapprochant d'un écosystème naturel et qui, d'après plusieurs études scientifique serait plus efficace en captation carbone qu'une plantation forestière monospécifique.

Cette renaturation présente une triple optimalité : la captation carbone, l'amélioration du cycle de l'eau mais aussi la protection et la restauration de la biodiversité locale. Mais bien évidemment d'autres externalités positives sont au rendez-vous telle l'adaptation du territoire au changement climatique avec la création d'îlots de fraîcheur, l'éducation à l'environnement avec la mise en œuvre d'un projet bien souvent participatif et pédagogique, le développement des liens et l'ancrage local avec l'intégration des citoyens et des parties prenantes locales, mais également la valorisation de zones aux potentiels inexploités.

Dans le cadre des chantiers, Trees-Everywhere intervient en qualité de maître d'œuvre avec un projet clé en main qui couvre toutes les étapes de l'étude de faisabilité au suivi scientifique final, en passant par la recherche de financement et la certification du projet.

Dans le cadre de ses nouveaux projets l'ancrage local et la dimension sociale & sociétale sont des éléments importants. Une attention particulière a ainsi été portée au choix des fournisseurs et des prestataires dont des organismes adaptés.

Le chantier de Caudry (Département du Nord – Région Haut de France) fait partie de la seconde campagne de projets de TEW particulièrement localisés au nord du pays avec 5 chantiers. C'est le premier projet de grande ampleur de TEW dans ce secteur.

Ce projet a été conclu avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique (SIAT) du Val du Riot créé par les communes voisines de Caudry et de Beauvois en Cambrésis. Le projet ayant également une finalité pédagogique, il sera à terme ouvert au public et aux écoles, des allées et sentiers en permettant l'accès.





2. La localisation du projet

Le projet de Caudry prend place sur une ancienne prairie appartenant au SIAT du Val du Riot. Il fait partie de la base de loisirs du Val de Riot dont il constitue une nouvelle extension. Ce parc de loisirs arboré, très axé nature s'étale sur environ 12 hectares. Il dispose, entre autres, d'un plan d'eau et de deux étangs et bientôt, avec le présent projet, d'un arboretum qui sera en adéquation avec les aménagements actuels et les valeurs défendues par la base.

Hormis la base de loisirs, le terrain jouxte des prairies, un ruisseau et l'ancienne station d'épuration transformée en bassin d'orage.

Zoom sur Caudry

Département	Typologie et population
Haut de France	Commune urbaine 14 121 habitants
Nord	1 091 hab./km ²
Superficie	Particularités
1 293 hectares	La commune est entourée de terres arables
Altitude	Climat
103 à 138m	Océanique tempéré



Cartes d'implantation du projet (extraction web) – Avant les plantations

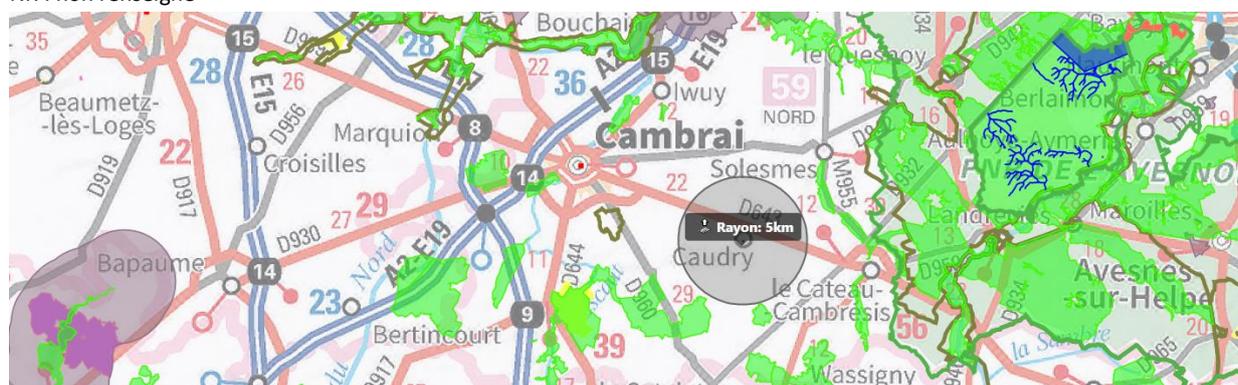


3. Situation d'un point de vue environnemental

Les premières zones d'intérêts se trouvent au-delà de 5km. Dans un rayon de 10km, on dénombre 4 ZNIEFF de type 1 (le Bois du Gard, la Haute Vallée de la Selle, le Bois de Gattigny et le Plateau de Bisignies) et 1 ZNIEFF de type 2 (l'Aérodrome de Niergnies).

Types de zones	Dans un rayon de 1 km	Dans un rayon de 5 km	Observations BPT
Protections réglementaires			
Aire de protection	✗	✗	/
Parc naturel	✗	✗	/
Réserve naturelle	✗	✗	/
Engagements internationaux			
Natura 2000 - ZPS	✗	✗	/
Natura 2000 - ZSC	✗	✗	/
Ramsar	✗	✗	/
Inventaires patrimoniaux			
ZNIEFF type 1	✗	✗	/
ZNIEFF type 2	✗	✗	/
ZICO	✗	✗	/
Autres			
Eolien en production (hors projets)	1 Parc éolien de 8 mâts à environ 1,5km au nord, de l'autre côté de la D643.	4 Parcs éoliens de 18 mâts, au nord, à l'est et à l'ouest.	La création de zones refuges est d'autant plus importante que le nombre de parc éolien est conséquent dans le secteur
Autres			
Trame verte	✓ Prairies et zones arables	NR	La localisation de l'îlot forestier à proximité de zones non artificialisées, de prairies, d'un ruisseau et de plans d'eaux est un atout majeur pour le développement de la biodiversité dans et autour du projet
Trame bleue	✓ Ruisseau du Riot (en limite Nord Est de la plantation) ✓ 1 plan d'eau (6000 m ²) + 2 deux étangs artificiels (600 m ² et 18000 m ²) mis en place par le SIAT	NR	
Trame brune	✓ Prairies et zones arables	NR	
Trame noire	✓ Prairies et zones arables	NR	

NR : non renseigné





C. LA DEMARCHE MISE EN ŒUVRE POUR LA LABELLISATION

1. L'analyse documentaire

Les documents fournis ayant fait l'objet d'une analyse sont les suivants :

- 📄 Plan de localisation
- 📄 Vue arienne
- 📄 Plan d'implantation & plan des jauges
- 📄 Plan d'implantation du biochar
- 📄 Rapport de gestion
- 📄 LOI signée
- 📄 Tableau des espèces plantées et des quantités
- 📄 Protocole de comptage
- 📄 Factures des différents fournisseurs et prestataires
- 📄 Fiches techniques : biochar, compost et paillage
- 📄 Dossier photos

2. La visite du site

Le site a bénéficié d'une visite réalisée le mardi 21 juin 2022 soit environ 6 mois après le chantier.

D.LA VERIFICATION DU RESPECT DES CRITERES DE LABELLISATION

1. L'aménagement des terrains



1.1 Analyse documentaire

8 252 m² de zones naturelles ont été comptabilisées. L'intégralité du site est végétalisée, soit bien plus des 30% requis pour satisfaire au critère de labellisation.

En amont des plantations, un fauchage a été nécessaire, puis un travail de décompactage suivi de passages de herse rotative. Le sol a été enrichi par du compost et du biochar (hormis la zone de test de 500m²).

Le chantier s'est déroulé en décembre 2021 avec l'aide de 38 planteurs dont 4 membres de Trees Everywhere. Les habitants de Caudry ainsi que les gens de l'Esat avec leurs enfants ont participé aux plantations. Le maire de Caudry s'est également investi, au même titre que diverses entreprises qui se sont impliquées lors d'une journée de plantation participative.



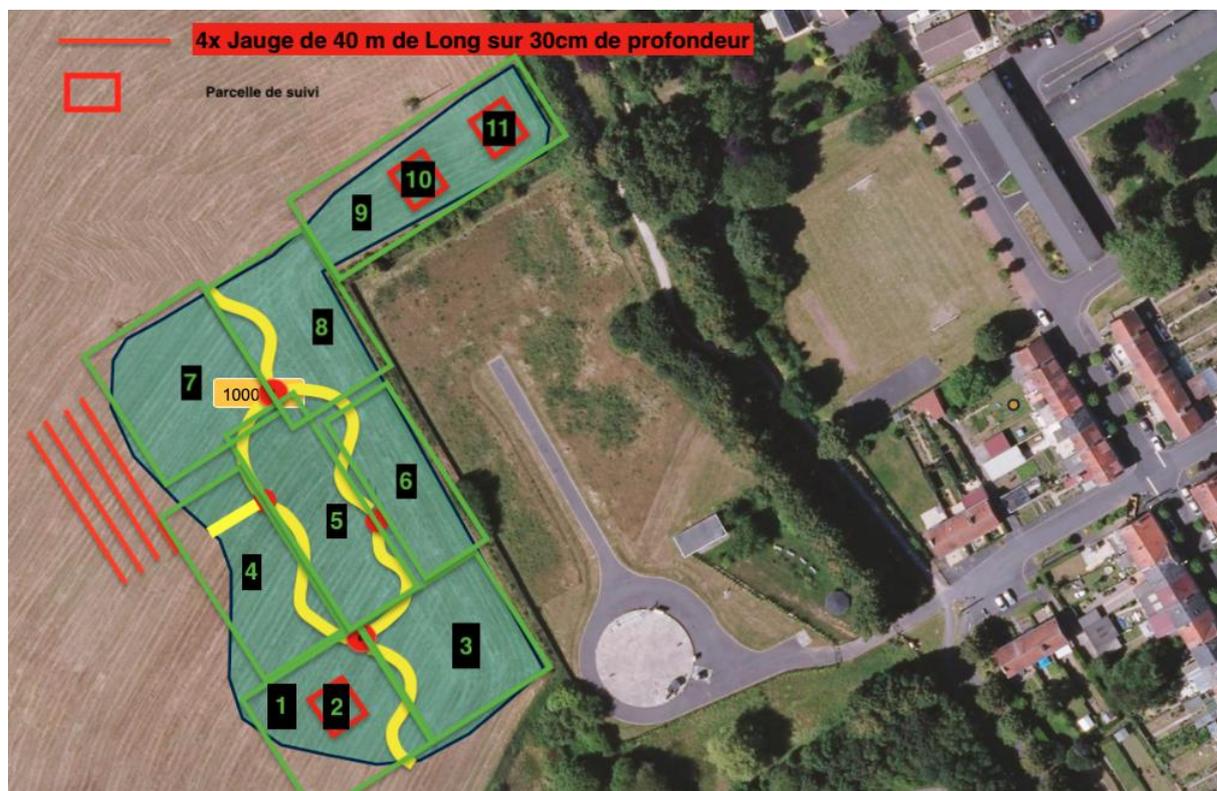
TEW indique avoir rencontré des conditions de plantation difficiles du fait de la pluie et de la boue. Ces conditions météorologiques ont complexifié l'utilisation de machines servant à disperser le paillage au plus proche des parcelles de plantation et le travail des planteurs, dont le nombre a été augmenté pour ne pas retarder le chantier.

Comme pour les autres chantiers de TEW, les plants ont été protégés par des collerettes en carton puis recouverts de broyat. Il n'y a pas eu de plantation en couloirs.

Le SIAT du Val de Riot prévoit à terme des projets pédagogiques dans et autour de la forêt plantée avec l'aménagement de sentiers et d'allées pédagogiques. Il s'est également engagé à signer une Convention d'Obligation Réelle Environnementale (en cours).



Photo prise par TEW – Avant les plantations mais après les travaux préparatoires



Plan des plantations avec visualisation des îlots de plantation



1.2 Visite du site

Le site est bien entièrement végétalisé tout comme les futurs sentiers et allées pédagogiques.



Photo prise le 21 juin 2022



Photo prise le 21 juin 2022

1.3 Axes d'amélioration

/

1.4 Conclusion

L'intégralité des espaces étant végétalisée, le site répond bien aux critères du label.



2. Les aménagements pour la faune sauvage

Rappel des critères de labélisation

Des aménagements pour la faune sauvage seront créés, si possible, tels des nichoirs, des hôtels à insectes, des abris à hérissons ...

2.1 Analyse documentaire

Aucun aménagement particulier n'est prévu pour la faune sauvage. La nature du projet et la surface reboisée constituent en soit un habitat pour la faune.

2.2 Visite du site

Le site de plantation jouxte la base de loisirs dédiée à la nature, des prairies, un ruisseau et l'ancienne station d'épuration transformée en bassin d'orage. De fait, la faune présente dans l'environnement immédiat a repris possession du site. Cette biodiversité, déjà très intéressante, devrait néanmoins se développer et s'enrichir au fur et à mesure du développement de la forêt.

Lors de notre passage, de très nombreux chants d'oiseaux se sont fait entendre. La proximité de rideaux de grands arbres vers le nord et l'est du terrain, la prairie complètement isolée autour de l'ancienne station d'épuration, ainsi que les nombreuses haies anciennes constituent autant d'écosystèmes différents qui abritent une avifaune bien diversifiée.

La forêt plantée s'insère dans un cadre d'une qualité assez exceptionnelle par la diversité des habitats déjà présents (prairies, alignements de haies locales, de grands arbres, étangs, ruisseau)

Enfin, cet endroit bénéficie d'un atout important qui est son calme, les animaux doivent se sentir en sécurité. Cette absence de perturbations humaines constitue un facteur important pour le retour et le développement de la faune.

D'ailleurs lors de notre passage, nous avons entre autres pu observer un lièvre, des excréments de renards témoignant de leur présence et de nombreuses taupinières.



Focus sur les taupes, ces mal aimées si utiles

Pour mémoire, les taupes bien que peu appréciées des jardiniers sont en fait un atout non négligeable. Elles gagent d'une bonne qualité des sols, drainent et aèrent le terrain et font remonter les bonnes terres. Leur régime alimentaire étant essentiellement composé d'insectes et de vers de terre, elles n'endommagent pas le système racinaire en le consommant.



Les dégâts de type abrutissement constatés sur les jeunes plants, l'absence de plants ou encore les rejets, attestent aussi de la présence probable de gibier tels des chevreuils ou des léporidés, lapins ou lièvre (cf. photos ci-dessous). L'aspect de la blessure permet bien souvent d'identifier son auteur : les cervidés occasionnent des blessures à l'aspect mâchonné alors que les léporidés causent des blessures obliques et nettes. La hauteur des blessures et la période permettent aussi d'être éclairés sur le sujet. Néanmoins vu le paillis mis en place, la recherche d'autres indices tels les empreintes, les terriers, les poils ou les excréments s'avère compliquée. Compte tenu de la proximité de la rivière et des points d'eau, la piste du ragondin mériterait aussi d'être explorée. Néanmoins, il est à noter que le lapin est très prolifique au niveau fèces, par conséquent nous aurions dû en trouver la trace.

Globalement, en l'état actuel de nos connaissances en la matière, il nous est difficile de trancher. Il serait intéressant de questionner les observateurs de la faune locale, qu'il s'agisse de chasseurs ou d'autres acteurs, pour connaître les animaux en présence. Dans le cadre des projets pédagogiques de la ville, des séances d'observations pédagogiques pourraient notamment être organisées et permettraient de lever le doute.



Photos prises les 21 juin (tige mâchouillée – reprise de jeune plant - rejet)

Les insectes, notamment attirés par les fleurs, ne sont pas en reste. De nombreux papillons bourdons, et coccinelles ont pu être observés.



Photos prises les 21 juin (Paon du jour – coccinelle à 7 points – abeille & guêpe sur un chardon)

Au regard du label, nous ne pouvons que nous réjouir de la faune présente mais nous comprenons néanmoins que les dégâts occasionnés sur les jeunes arbres posent soucis et compromettent les statistiques de suivi. Néanmoins, si un comptage de la faune est prévu, il devrait être largement positif.



2.3 Axes d'améliorations

Les remarques ci-dessous ne sont pas des axes d'amélioration au regard de notre label mais des suggestions au regard des problématiques rencontrées.

Pour les futurs chantiers, il serait peut-être intéressant de questionner les usagers et les forestiers sur les espèces d'animaux fréquentant les lieux et pouvant potentiellement abîmer les jeunes plants. Ceci permettrait d'adapter le plan de plantations. La protection individuelle des plants, compte tenu de l'ampleur des plantations, nous semble disproportionnée. Pour information, les cervidés apprécient particulièrement les chênes, les sapins, les érables, les frênes et les merisiers et moins les hêtres, châtaigniers, noyers. Nos chers lapins et lièvres affichent une préférence pour les chênes et les hêtres. Néanmoins en cas de manque ou de surpopulation, tout est consommé.

Par ailleurs, vu le très bon état écologique des alentours, il serait intéressant d'établir un diagnostic de l'état de la faune par des spécialistes afin de voir à terme son évolution.

2.4 Conclusion

En l'état actuel, la visite a conforté la très bonne qualité naturelle des espaces. Le rajout d'aménagements artificiels pour la faune s'avère superflu.

3. Les espèces végétales présentes

Rappel des critères de labélisation
Les surfaces doivent comporter des espèces autant que possible indigènes et adaptées à l'écosystème local

3.1 Analyse documentaire

Selon les documents fournis, plus de 25 000 arbres/arbustes ont été plantés issus de 28 espèces locales. Ces espèces ont été sélectionnées en tenant compte des espèces implantées naturellement et après consultation du service environnement de la ville et des responsables du Val de Riot. L'érable sycomore, a ainsi été écarté car toxique pour les chevaux du centre équestre situé à proximité.

Synthèse des espèces plantées, représentation & avis

 Grand  Moyen  Petit  Abrustre

Nom français	Nom scientifique	Fournisseurs*	Type	Quantité	%	Avis BPT
ARBRES DE GRANDES TAILLES					37%	
Aulne Noir	Alnus glutinosa	2		792	3%	✓



Nom français	Nom scientifique	Fournisseurs*	Type	Quantité	%	Avis BPT
Charme	Carpinus betulus	2		744	3%	✓
Chêne pédonculé	Quercus robur	4		1 035	4%	✓
Chêne sessile	Quercus petraea	4		1280	5%	✓
Hêtre commun	Fagus sylvatica	2		944	4%	✓
Noyer commun	Juglans regia	4		655	3%	✓
Orme champêtre	Ulmus minor	4		544	2%	✓
Peuplier tremble	Populus tremula	4		1 093	4%	✓
Saule blanc	Salix alba	1		995	4%	✓
Tilleul à grandes feuilles	Tilia platyphyllos	5		537	2%	✓
Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata	5		744	3%	✓
ARBRES DE TAILLES MOYENNES					18%	
Erable champêtre	Acer campestre	4		944	4%	✓
Merisier	Prunus avium	2		1 244	5%	✓
Saule marsaut	Salix caprea	2		974	4%	✓
Sorbier des oiseaux	Sorbus aucuparia	1		1 281	5%	✓
ARBRES DE PETITES MOYENNES					19%	
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	1		1 296	5%	✓
Noisetier	Corylus avellana	2		1 296	5%	✓
Saule pourpre	Salix purpurea	1		992	4%	✓
Saule vanniers	Salix viminalis	1		895	4%	✓
Sureau noir	Sambucus nigra	1		444	2%	✓
ARBUSTES					26%	
Chèvrefeuille des bois	Lonicera peridymenum	5		444	2%	✓
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1		1 093	4%	✓
Eglantier	Rosa canina	2		1 042	4%	✓
Groseiller rouge	Ribes rubrum	3		635	3%	✓ Certifié Végétal Local N°5 – Bassin Parisien Nord
Nerprun purgatif	Rhamnus cathartica	3		843	3%	✓ Certifié Végétal Local N°5 – Bassin Parisien Nord
Troène des bois	Ligustrum vulgare	4		944	4%	✓
Viorne lantane	Viburnum lantana	4		646	3%	✓
Viorne obier	Viburnum opulus	4		944	4%	✓

Fournisseurs :

- (1) Pépinière Naudet de Leuglay (21 290 ► Bourgogne Franche Comté / Côte d'Or)
- (2) Pépinière Bauchery de Caudry (59 540 ► Haut-de-France / Nord)
- (3) Pépinière Créte de Lafresguimonts (80 430 ► Haut-de-France / Somme)
- (4) Pépinière de la Cluse de Wimille (62 126 ► Haut-de-France / Pas de Calais)
- (5) Pépinière Levavasseur & Fils à Ussy (14 420 ► Normandie / Calvados)



En termes de représentation les arbres de moyenne et grande taille prédominent (55%) :

- 26% d'arbustes
- 19% d'arbres de petite taille
- 18% d'arbres de moyenne taille
- 37% d'arbres de grande taille

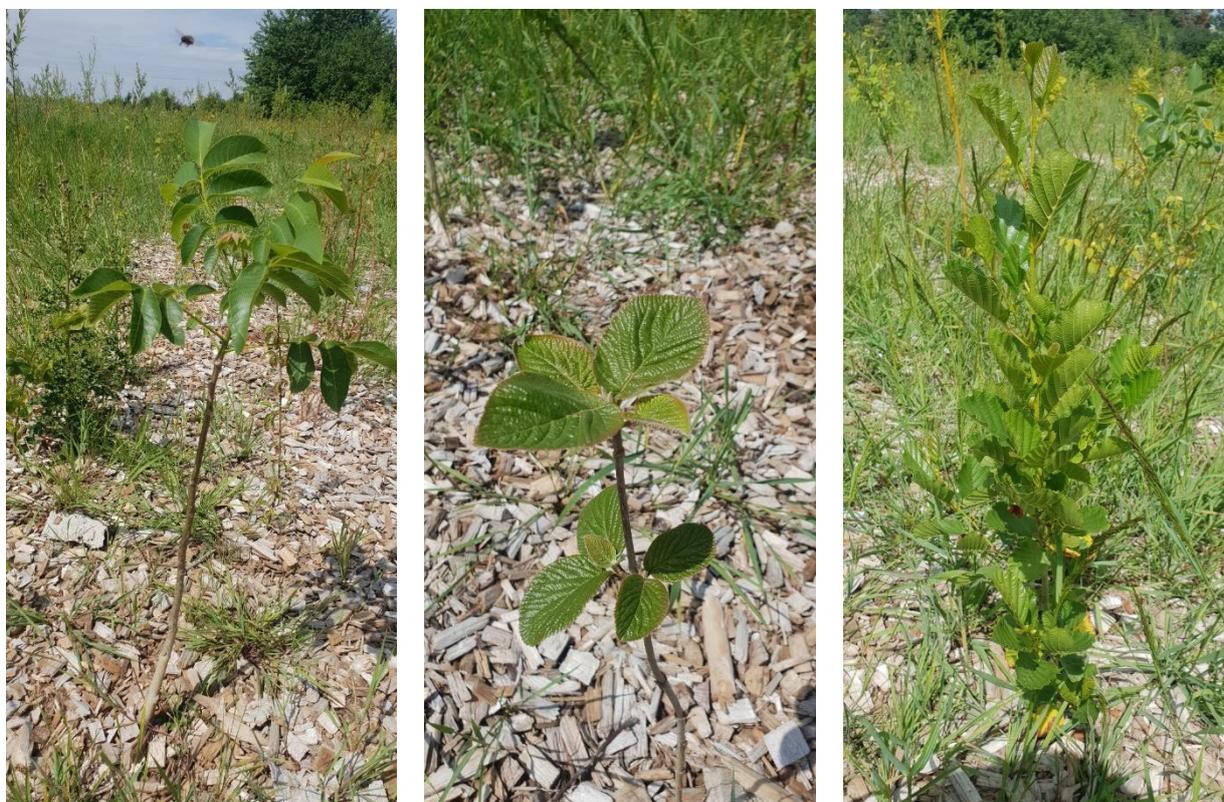
La liste des espèces plantées révèle un choix de variétés en adéquation avec notre critère. Le groseillier sauvage et le nerprun fournis sont de plus certifiés « végétal local – Bassin Parisien Nord ».

TEW prévoit un suivi scientifique de la plantation de manière régulière, chaque début d'automne, à la fin de la période de croissance des arbres. Ce suivi a été mis en place sur trois parcelles de 50 m² en zones 2, 10 et 11, sélectionnées pour avoir une représentativité optimale du terrain (cf. plans). Il serait intéressant de pouvoir être informé des résultats obtenus.

3.2 Visite des lieux

La visite des lieux a confirmé la végétalisation des lieux conformément à nos critères. Malgré les dégâts occasionnés sur certains plants par le gibier (cf. paragraphe précédent) ou la météo des dernières semaines, la plantation se porte bien dans son ensemble. Les fleurs et l'herbe ont recolonisé certains secteurs attirant ainsi de nombreux insectes.

Nous n'avons pas vu d'espèces invasives nécessitant une vigilance accrue. L'espace planté prenant place sur une prairie en bon état, il n'y a pas eu de perturbations, ni de pollutions antérieures qui ont permis l'installation des EEE.



Photos prises le 21 juin 2022



Photos prises le 21 juin 2022



Photos prises le 21 juin 2022



Photos prises le 21 juin 2022



Photos prises le 21 juin 2022



Photos prises le 21 juin 2022



Photos prises le 21 juin 2022



Photos prises le 21 juin : cirse des champs, épilobe et ravenelle

La cirse des champs, l'épilobe étant des espèces très mellifères, elles sont très visitées par les insectes.

3.3 Axes d'amélioration

/

3.4 Conclusion

Compte tenu de tous ces éléments, le critère concernant les espèces végétales présentes est considéré comme respecté.

4. L'usage des biocides et engrais

Rappel des critères de labélisation

L'usage de biocides (fongicides et insecticides) et d'engrais sur les surfaces naturelles est interdit. Si un traitement se révèle toutefois nécessaire on utilisera de préférence des produits biologiques ménageant les auxiliaires. L'usage d'herbicides reste proscrit sur l'intégralité du site



4.1 Analyse documentaire

Un travail de décompactage des sols et un passage de herse rotatives ont été réalisés en amont des plantations. Un amendement composé de compost et de biochar a également été mis en œuvre (cf. ci-dessous).

D'après les documents techniques fournis, les produits mis en œuvre sont conformes aux critères de du label. Il n'y a aucun usage d'herbicides, ni de biocides, ni d'engrais.

Synthèse des produits mis en œuvre, quantité & avis

Type	Désignation exacte	Fournisseurs	Origine	Quantité	Avis BPT
Biochar	Fertilisant Sol et Plantes 80/10 ECTO-10 ENDO - Granul sup.4mm sac 10kg Amendement composé à 100% de charbon végétal obtenu par pyrolyse de biomasse forestière issue de forêts françaises gérées durablement. <u>Bois</u> : résineux – Pseudotsuga* Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n° 834/2007	Terra Fertilis 14400 CAEN	France	240 kg	✓ <u>Suggestions</u> : Dans le cadre de certifications plus poussées, il serait intéressant de connaître, si c'est possible, l'origine plus précise des résineux utilisés. Par ailleurs, il serait intéressant de préciser que le bois mis en œuvre provient de déchets de scierie si c'est le cas !
Compost	Tradivert - Compost vert NFU 44051 type 4 Obtenu par broyage et compostage de végétaux ligneux et tontes issues de collectes sélectives. Utilisable en agriculture biologique, règlement CE 834-2007 et 889-2008	Sede Veolia 62003 ARRAS	<u>Site de production</u> : RONSE	120 T	

*Selon les données, le biochar est fabriqué à base de résineux du genre pseudotsuga. En France, c'est le « sapin Douglas » qui est l'espèce majoritaire. Elle est de plus en plus répandue dans les exploitations forestières.

4.2 Visite du site

La visite n'a pas apporté de nouvel élément.

4.3 Axes d'amélioration

/

4.4 Conclusion

Au vu des éléments documentaires et de la visite des lieux, le critère sur le non usage des biocides et des engrais est pleinement satisfait.



5. Les matériaux utilisés pour les aménagements



Rappel des critères de labélisation

Les matériaux utilisés pour les aménagements naturels doivent avoir un minimum d'impact négatif sur notre planète

5.1 Analyse documentaire

Comme pour la plupart des chantiers de TEW les plants ont fait l'objet d'une double protection avec la mise en place de près de 30 000 collerettes en carton autour des jeunes plants et d'une couche de broyat. L'objectif des collerettes est multiple ; il s'agit de favoriser l'assouplissement du sol, de limiter les adventices pouvant entrer en concurrence avec les arbres et de stimuler une nouvelle fois la vie des sols.

Le site même de plantation n'est pas clos, en revanche le terrain dans son ensemble dispose d'une clôture.

D'après les documents techniques fournis, les produits mis en œuvre sont conformes aux critères du label.

Synthèse des produits mis en œuvre, quantité & avis

Type	Désignation exacte	Fournisseurs	Origine	Quantité	Avis BPT
Collerettes	Plaque en carton DD Plaques en kraft recyclées et biodégradables en 8 mois, sans additifs ni résidus chimiques avec une fente de 15 cm permettant la mise en place du dispositif <u>Taille</u> : 30 cm x 30 cm. <u>Epaisseur</u> : 7mm	Aubry Papier Bruxelles	Belgique	30 000 pièces	✓ <u>Suggestions</u> : Dans le cadre de certifications plus poussées, il serait intéressant de connaître, si c'est possible, l'origine plus précise des matériaux.
Paillis	Plaquette de bois de peuplier	Agri-Bois 59 980 BERTRY	France	900m ³	✓ <u>Suggestions</u> : Dans le cadre de certifications plus poussées, il serait intéressant de connaître, si c'est possible, l'origine plus précise des matériaux. Par ailleurs, il serait intéressant de préciser que le bois mis en œuvre provient de déchets de scierie si c'est le cas ou autre
Clôture	/	/	/	/	/



Photos prises le 21 juin 2022

5.2 Visite du site

La visite n'a pas apporté de nouvel élément.

Les collerettes dégagées se sont révélées être en bon état de conservation et remplissent pleinement leurs rôles. Quant aux plaquettes de peupliers, elles sont également en bon état de conservation et préservent le niveau d'humidité.

5.3 Axes d'amélioration

/

5.4 Conclusion

Au vu des éléments documentaires et de la visite des lieux, le critère concernant les matériaux est satisfait.

6. Espaces de stationnement, voies de circulation et voies piétonnes

Rappel des critères de labélisation

Pour les espaces de stationnement, des revêtements perméables (dalles alvéolées, parkings enherbés ...) sont requis. Les voies de circulation et les voies piétonnes seront en revêtement poreux (allées de graviers ou pavés). Sous réserve que la réglementation n'interdise pas l'infiltration pour cause de risque de pollution. Les matériaux d'origine locale sont à privilégier.



6.1 Analyse documentaire

Le projet prévoit uniquement des sentiers et des allées pédagogiques destinés au grand public. Il n'y a pas d'espaces de stationnement ou des voies de circulation automobiles.

6.2 Visite du site

La visite a confirmé l'existence de ces allées qui permettront à terme le cheminement du public. L'objectif de cette ouverture au grand public est à la fois récréatif et pédagogique. Ce cheminement sera laissé « au naturel » et entretenu si besoin.

6.4 Axes d'amélioration

/

6.3 Conclusion

Ce critère est rempli selon les documents fournis et les observations sur site.

7. L'entretien et la gestion du site



Rappel des critères de labélisation

L'entretien courant des sites doit respecter les critères évoqués précédemment

7.1 Analyse documentaire

La gestion du site n'entre pas dans le cadre des missions de TEW. Dans le cadre de la LOI signée, c'est le SIAT qui prendra en charge l'arrosage des plants l'été suivant la plantation et l'entretien des sentiers.

7.2 Visite du site

La visite a révélé qu'il y avait un problème de manque d'eau sur le terrain, aggravé par des vents asséchants.

7.3 Axes d'amélioration

En fonction des conditions météorologiques, il serait peut-être judicieux de prévoir une deuxième année d'arrosage vu le contexte très sec de l'endroit.



7.4 Conclusion

Le critère de la gestion conformément aux critères précédents est satisfait.

8. Synthèse

Critères	Respect du critère	Observations
Aménagements des terrains	✓	Le site dispose de 100% d'espaces naturels
Aménagements pour la faune sauvage	✓	Le site se suffit à lui-même. Des aménagements seraient superflus.
Espèces végétales présentes	✓	Les végétaux plantés sont locaux
Usages des biocides et engrais	✓	Il n'est pas fait usage de biocides ou d'engrais chimiques
Matériaux utilisés pour les aménagements	✓	Les matériaux utilisés n'ont pas d'impact négatif sur notre planète
Traitement des zones de stationnement et voies de circulation/ voies piétonnes	✓	Les sentiers pédagogiques sont perméables
Entretien et gestion du site	✓	RAS dans l'état actuel

✓ Respecté ↻ En cours d'amélioration ✖ Non respecté

E. CONCLUSION

L'analyse documentaire et la visite ont permis la mise en évidence les points suivants :

- Les végétaux plantés sont tous indigènes
- Le terrain est remarquablement sain et calme
- Les alentours du site planté constituent dès à présent des écosystèmes très divers et en très bon état
- Un axe d'amélioration reste possible : l'établissement d'un diagnostic de l'état de la faune que vous pourriez suggérer à la SIAT

En conséquence, le label est décerné pour une période de 3 ans à compter de la date d'émission du présent rapport et, compte tenu de la typologie du projet, sans contrôle intermédiaire.